

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 23 décembre 2021

N° 352/12/2021 : SYNDICAT MIXTE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET AUTRES DECHETS (SIRTOMAD) - ELECTION D'UN REPRESENTANT DU GRAND MONTAUBAN

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi 23 décembre à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace VALOREM 95 Grande Rue Sapiac à Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par le 1^{er} Vice- Président, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 17 décembre 2021.

Présents Titulaires : 41

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Michel CORNILLE, Jean-Martial DEJEAN, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Sandrine DIAZ, Laurent FARRUGIA, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Lucie FOURNEL, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Stéphane GONZALEZ, Annie GUILLOT, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Robert INFANTI, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Véronique LAGARRIGUE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Stéphanie OLIVE, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 6

Mesdames, Messieurs, Clarisse HEULLAND à Annie GUILLOT, Philippe BECADE à Jean Pierre FOISSAC, Sandrine LAGARDE à Rodolphe PORTOLES, Paul GRAND à Christian MOULIS, Colette ESNAULT à Stéphanie OLIVE, Mathieu ALBERT à Bernard PAILLARES,

Absent Excusé: 1

Monsieur Hervé CAMINEL

Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Le Grand Montauban est compétent en matière de collecte et de traitement des ordures ménagères et autres déchets. La Communauté d'agglomération assure la collecte sur l'ensemble du territoire et a confié le traitement à un Syndicat Mixte.

Le Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères et autres Déchets (SIRTOMAD) a pour objet le transport des ordures ménagères et autres déchets à partir des points de regroupement, en vue de leur traitement par incinération, tri sélectif, enfouissement et toute autre solution réglementaire et à la valorisation de ce traitement par la production et la distribution des sous-produits.

Le SIRTOMAD regroupe les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale suivants :

- Grand Montauban Communauté d'Agglomération
- Communauté de Communes Terres des Confluences

Par délibérations du 09 juillet 2020 et du 26 février 2021, 15 représentants titulaires et les 15 représentants suppléants du Grand Montauban ont été élus au Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères et autres Déchets (SIRTOMAD) :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Khalid LAABID	Bernard PECOU
Marie-Claude BERLY	Philippe BECADE
Thierry DEVILLE	Bernard BOUTON
Marie-Agnès DETAILLEUR	Véronique LAGARRIGUE
Nadia CHEKLIT	Clarisse HEULLAND
Jean-Pierre FOISSAC	Axel DE LABRIOLLE
Nadine BON	Jean-Martial DEJEAN
Jean-François GARRIGUES	Pauline FORESTIE
Michel WEILL	Françoise PIZZINI
Jean-Louis IBRES	Jacques GAYRAL
Mathieu ALBERT	Francis LABRUYERE
Claude VIGOUROUX	Francis MASSIMINO
Alain GABACH	Paul GRAND
Michel CORNILLE	Gilles MENEGHETTI
Aline CASTILLO	Laurent FARRUGIA

Vu le courrier de Monsieur Khalid LAABID en date du 17 décembre 2021 notifiant sa démission en tant que représentant du Grand Montauban au Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères et autres Déchets (SIRTOMAD),

Vu la démission de Monsieur Axel de LABRIOLLE,

Il convient de pourvoir à la désignation d'un représentant titulaire, en remplacement de Monsieur Khalid LAABID et d'un représentant suppléant en remplacement de Monsieur Axel de LABRIOLLE.

L'élection a lieu au scrutin secret.

Les nouveaux représentants du GMCA prendront leurs fonctions à compter de la prochaine réunion du Comité Syndical du SIRTOMAD.

Au vu ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- après appel à candidature, procéder à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant du Grand Montauban au Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères et autres Déchets (SIRTOMAD).

Le Conseil Communautaire a désigné deux assesseurs :

- Jean-François GARRIGUES
- Lucie FOURNEL
- Bernard PAILLARES

Représentant Titulaire

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents ou représentés	: 47
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	: 47
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	: 0
d. Nombre de suffrages blancs (art L.65 du code électoral)	: 8
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	: 39
f. Majorité absolue	: 21

Nom et prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Brigitte BAREGES	39	TRENTE NEUF

Madame Brigitte BAREGES ayant obtenue la majorité absolue a été élu représentante titulaire du Grand Montauban au Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères et autres Déchets (SIRTOMAD).

Représentant Suppléant

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents ou représentés	: 47
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	: 47
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	: 0
d. Nombre de suffrages blancs (art L.65 du code électoral)	: 9
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	: 38
f. Majorité absolue	: 20

Nom et prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Robert INFANTI	38	TRENTE HUIT

Monsieur Robert INFANTI ayant obtenu la majorité absolue a été élu représentant suppléant du Grand Montauban au Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères et autres Déchets (SIRTOMAD).

Les 15 représentants titulaires et les 15 représentants suppléants du Grand Montauban au Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères et autres Déchets (SIRTOMAD) sont donc les suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Brigitte BAREGES	Bernard PECOU
Marie-Claude BERLY	Philippe BECADE
Thierry DEVILLE	Bernard BOUTON
Marie-Agnès DETAILLEUR	Véronique LAGARRIGUE
Nadia CHEKLIT	Clarisse HEULLAND
Jean-Pierre FOISSAC	Robert INFANTI
Nadine BON	Jean-Martial DEJEAN
Jean-François GARRIGUES	Pauline FORESTIE
Michel WEILL	Françoise PIZZINI
Jean-Louis IBRES	Jacques GAYRAL

Mathieu ALBERT	Francis LABRUYERE
Claude VIGOUROUX	Francis MASSIMINO
Alain GABACH	Paul GRAND
Michel CORNILLE	Gilles MENEGHETTI
Aline CASTILLO	Laurent FARRUGIA

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

24 DEC. 2021

De sa publication et/ou affichage le :

24 DEC. 2021

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 23 décembre 2021

La Présidente,
Brigitte BAREGES

